arrivé? Il est resté en suspens pendant huit ou dix jours, puis les syndicataires en prirent la moitié. Le même jour, la ville de Bristol—rien qu'une ville—lançait une émission de £3,000,000 sur le marché de Londres; la souscription ouverte à 9 heures du matin était close cinq minutes plus tard, atteignant le chiffre de £68,000,000. Pourquoi? Il y a plusieurs raisons, mais l'une d'entre elles est le manquement de Moose-Jaw, en même temps que d'autres difficultés.

Je dirai bien franchement qu'à moins de prendre des dispositions quelconques-l'initiative doit venir d'ici-les villes et les villages du Canada vont éprouver de graves embarras. Le ministre parle de logements. Or, on a peint quelques vérandas, réparé le vieux porche à l'arrière de la maison, planté quelques poteaux de clôture et érigé peut-être une nouvelle clôture de fil de fer ici et là; on a installé de nouvelles baignoires et quelques petites choses de ce genre, jusqu'à concurrence d'environ 15 millions de dollars pour tout le Canada, durant une période d'un an et demi ou deux ans. Le ministre ou quiconque pense-t-il qu'il y ait lieu de s'enorgueillir d'un pareil résultat, étant donné qu'il n'y a pas une seule grande ville-Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Halifax, Saint-Jean, Calgary, Edmonton—qui ne soit pas une honte pour le pays, relativement à l'état des habitations dans les quartiers populaires et les vieux quartiers? J'irai plus loin. Qu'on aille dans les villes de pays plus anciens, en Europe, en Grande-Bretagne ou dans l'Amérique du Sud, et l'on verra qu'il n'y a guère de villes de même population qui ne nous surpassent pas de beaucoup au point de vue de la construction de logements. Il y a environ trois ans j'ai dit à Toronto et à Montréal qu'à une centaine de rues de distance autour des hôtels de ville de ces endroits il existait des milliers et des milliers d'édifices insalubres et insuffisamment protégés contre l'incendie. Le ministre rit.

M. MARTIN: L'honorable député me permettra de lui faire remarquer que le rapport publié l'an dernier au sujet des villes du Canada dit précisément le contraire.

L'hon. M. STEVENS: Soit. Je me bornerai à dire ceci: je connais toutes les grandes villes du Canada; je les ai toutes visitées, et je parle en connaissance de cause lorsque je dis qu'à l'heure actuelle les quartiers populaires des villes du Canada sont pour la plupart insalubres et dangereux au point de vue des incendies, et qu'ils devraient être reconstruits. Je dirai même plus. Il nous faudra trente ans pour remettre les édifices des cités et des villes du Canada dans un état à peu près satisfaisant. Mais le ministre dit que la

question des secours relève des municipalités, et qu'il ne traitera avec elles que par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux. Le ministre et ses collègues devront tôt ou tard s'attaquer à ce problème. Ils ont négligé de le faire au cours des deux dernières années; ils n'ont rien accompli en ce sens en instituant cette commission, car son rapport ne contient rien à cet égard, abstraction faite de quelques observations platoniques à l'effet que nous devrions avoir un programme de construction de logements; que nous devrions avoir l'assurance-chômage, et que nous devrions encourager le tourisme. Ces idées ontelles la moindre nouveauté? Quel cas fait-on de l'office du tourisme?

L'hon. M. ROGERS: Mon honorable ami a été au pouvoir pendant cinq ans. A-t-il préconisé tout cela à cette époque?

L'hon. M. STEVENS: Oui, mais je ferai remarquer au ministre que j'ai quitté le pouvoir.

L'hon. M. ROGERS: Je le sais.

L'hon. M. STEVENS: J'ai certainement préconisé ces mesures.

L'hon. M. ROGERS: Dans cette enceinte?

L'hon. M. STEVENS: A la Chambre comme au dehors. Depuis 1931, je n'ai cessé de dire ce que je pensais au sujet de cette question du logement. Ma voix est isolée dans cette Chambre, mais je dirai au ministre que, malgré cela, et bien que je ne compte guère dans cette assemblée, je n'en représente pas moins 384,000 électeurs. Je n'ai pas à rougir des suffrages que j'ai obtenus. Je n'ai à rougir ni de mes antécédents, ni des mesures que je préconise. Je n'ai pas honte non plus des principes pour lesquels j'ai renoncé au poste que j'occupais. Ce que le ministre a dit n'est pas une réponse. S'il le désire, il peut, ainsi qu'il semble fort capable de le faire à en juger par la dernière partie de son discours, me couvrir de toute sorte d'opprobres politiques, mais cela ne changera en rien ses responsabilités. C'est lui qui est ministre. Il a fait part de cette proposition à la Chambre il y a deux ans, et je l'ai alors averti que je le tiendrais responsable, de même que son Gouvernement, des résultats de cette mesure. Cela se passait il y a deux ans; les résultats ont été nuls.

Pour en revenir à la question du logement, il nous faudra trente ans pour reprendre le temps perdu à cet égard, si nous ne soulageons pas les municipalités canadiennes du fardeau que constituent pour elles les secours-chômage, soit en prenant ceux-ci totalement à notre charge, soit en procurant aux municipalités de nouvelles sources de revenus,

[L'hon. M. Stevens.]